

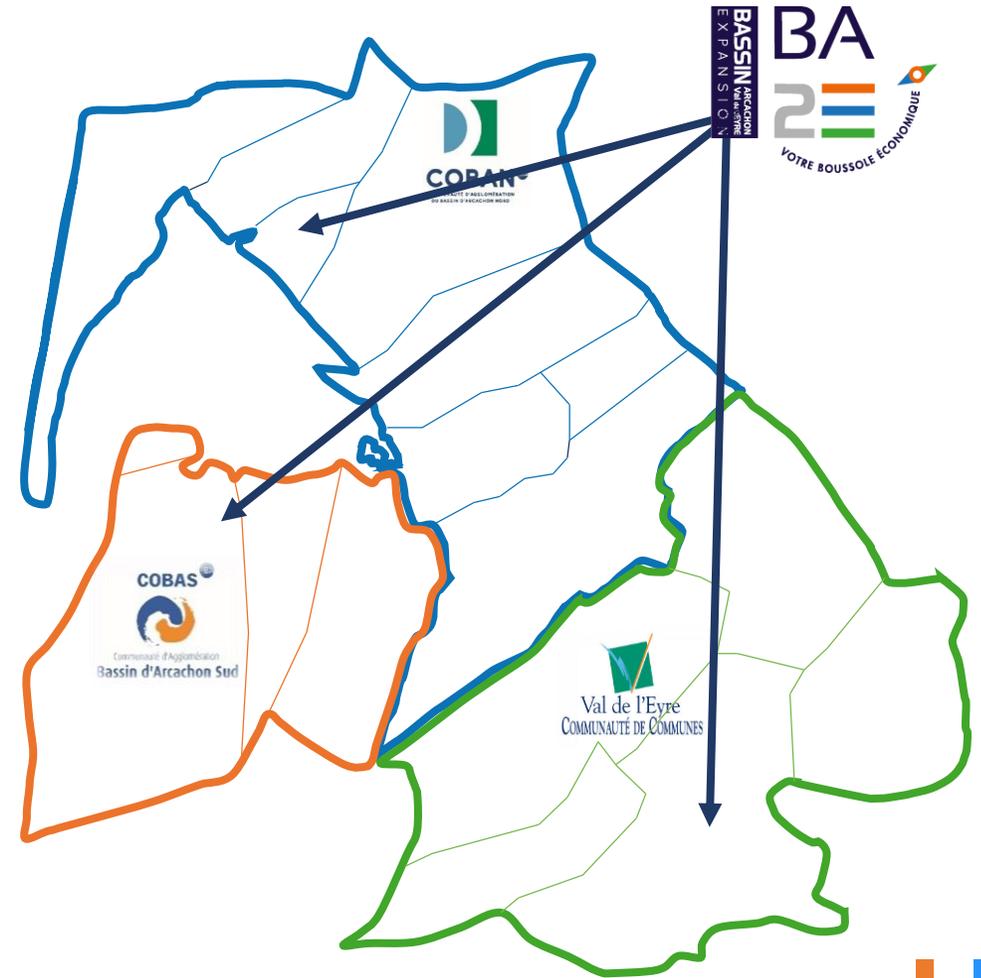
2^e Rencontre avec les Entreprises lantonnaises

10 mai 2021



Agence de développement économique BA2E

- Siège à la Teste de Buch
- Permanences sur RDV à la COBAN
- RV dans les entreprises
- Service gratuit
- 3 conseillers entreprises



LES PRINCIPAUX DISPOSITIFS

- **AIDES COVID-19**

- Fonds de solidarité / Stocks Invendus
- Les aides numériques (Plan de relance)

- **PRÊTS**

- PGE (Prêt garanti par l'État)/ Prêt Participatif
- Prêt Résistance

- **INITIATIVES LOCALES**

- Experts solidaires
- Enquête économique
- Comment rebondir après la crise ?



- AIDES COVID-19



• FONDS DE SOLIDARITÉ STOCKS INVENDUS

• FONDS DE SOLIDARITÉ :

Pourquoi ?

Compenser la perte du CA par une aide directe

Qui ?

Tout type d'entreprise fermée administrativement ou ouverte et quelle que soit sa taille ayant au moins perdu 50% du CA (voir secteur 1 et secteur 1bis)

Modalité :

Demande sur plateforme : [impôts.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)

• STOCKS SAISONNIERS INVENDUS :

Pourquoi ?

Compenser la perte du CA par une aide directe

Qui ?

Commerçants de l'habillement, de la chaussure, du sport, de la maroquinerie et des articles de voyage

Modalité :

L'aide représentera 80% du montant perçue au titre du fonds de solidarité du mois de novembre 2020.

➡ l'aide aux commerçants versée dès le 25 mai



- **ÉTAT : LE CHEQUE NUMERIQUE (France Num)**

Qui ?

TPE qui ont été fermées administrativement ou qui sont des hôtels à partir du 30 octobre 2020 (le 2^{ème} confinement)

Pourquoi ?

Financer l'acquisition de solutions numériques engagées depuis le 30 octobre 2020 (vente à distance)

Aide :

Subvention unique de 500 €

Modalité :

Demande par l'Agence de Service et de Paiement (ASP)

- **Région NA : LE CHEQUE E-COMMERCE**

Qui?

Entreprises (moins de 10 salariés) au 01/11/2020

Pourquoi ?

Financer un projet de E-Commerce

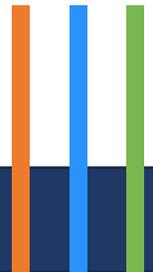
1. Améliorer la visibilité en ligne
2. Développer le E-Commerce
3. Optimiser la gestion des stocks et de la logistique
4. Développer la relation client
5. Accroître la performance commerciale

Aide :

Subvention entre 1.000 et 5.000 euros, taux d'intervention max. de 50 %

Modalité : Diagnostic gratuit (CCI/CMA)

Dépôt en ligne auprès de la Région NA, instruction en commission permanente



- PRÊTS



- **PGE** (Prêt garanti par l'État)

Prêt bancaire pour un besoin de trésorerie, sans garantie personnelle
Tous secteurs

Montant :

Jusqu'à 25% du CA 2019
Ou 2 années de masse salariale pour les entreprises innovantes ou créées depuis le 1^{er} janvier 2019

Modalité :

Différé de remboursement de 2 ans
Amortissement sur une durée maximale de 5 ans

Demande :

Auprès de votre banque en lien avec la BPI
jusqu'au 30 juin

- **Prêt participatif**

Prêt pour TPE et PME (- de 50 salariés) ayant eu un refus d'obtention du PGE
Tous secteurs

Montant :

TPE : 0-10 salariés : max. 20.000 euros
PME : 11-49 salariés : max. 50.000 euros
(selon les secteurs), dérogations possibles

Modalité :

Taux annuel de 3,5 %
Durée d'amortissement de 7 ans max.
Différé de remboursement de 12 mois

Demande :

Sollicitation du CODEFI (Comité départemental d'examen des difficultés des entreprises), après avoir saisi la médiation du crédit



- **Prêt Résistance**

Prêt PME (min. 1 ETP, créée depuis plus 1 an) pour faire face aux besoins financiers conjoncturels / situation de fragilité temporaire

Secteurs :

Tourisme, bois, agricole, agro-alimentaire...

Montant :

Égal au montant des fonds propres de l'emprunteur : 10.000 euros à 300.000 euros max.

Modalité :

Prêt sans intérêt et sans garantie apportée par la Région NA et adossé à un prêt bancaire
Taux bonifié par la Région (0,5 % après bonification)

Différé de remboursement de 2 ans

Amortissement sur une durée maximale de 6 ans



- INITIATIVES LOCALES





Entrepreneur(e), vous avez besoin d'un expert ?

Bénéficiez d'un **RDV gratuit personnalisé** en présentiel ou en visio pour répondre à vos questions.

Les prochaines dates et thématiques :

- 19 mars** : vos questions comptables (avec un expert-comptable)
- 2 avril** : améliorer et augmenter votre visibilité sur internet (avec un expert en communication)
- 16 avril** : vos questions juridiques (avec un notaire)
- 7 mai** : droit des affaires (avec un avocat)
- 21 mai** : gestion financière au quotidien de votre entreprise (Experts financiers)

Pour prendre RDV : 05 57 15 22 66 ou contact@ba2e.com



ENQUÊTE ÉCONOMIQUE

AVEC L'AGENCE BA2E, LES CLUBS D'ENTREPRISES
DEBA ET CACBN, RCOMMERCE.FR



- **Diagnostic personnalisé de votre entreprise :**
 - Performance commerciale
 - Niveau digital de l'entreprise (visibilité numérique, réseaux sociaux...)
 - Repositionnement stratégique
 - Formation (gérant/salariés)
 - Recrutement
 - Transmission
 - Recherche de financement
- **Objectifs :**
 - Identifier vos leviers d'action
 - Vous faire accompagner dans la mise en œuvre



**Contactez-nous !
Nous sommes à votre écoute.**

BA2E

05 57 15 22 66

contact@ba2e.com

Merci de votre attention.